

Initiatives ministérielles

rement sa grandeur à un pays. Une constitution n'est pas nécessairement le moteur d'un pays. Ce sont les gens qui sont tout cela.

• (1545)

L'unité repose sur la façon dont nous nous traitons les uns les autres. À cet égard, les Canadiens, et le Canada comme je le définis, ont toujours accordé une grande importance à la générosité, à l'inclusion et à la compassion envers les autres. C'est une des raisons pour lesquelles notre pays a été capable de prospérer au fil des ans. Ce n'est pas le moment d'abandonner ces valeurs qui n'ont jamais été aussi nécessaires que maintenant.

[Français]

Nous devons vivre ces valeurs au quotidien et peut-être même les célébrer en des circonstances particulières comme la Semaine nationale de la citoyenneté et la Fête du drapeau. Cette année, ces deux événements vont être marqués conjointement dans le cadre d'une semaine de célébration ayant pour thème: *Être Canadien—une affaire de coeur*.

Récemment, nous avons vu apparaître parmi les Canadiens de tout le pays une volonté croissante de témoigner concrètement leur grand amour pour le Canada et leur intérêt marqué pour l'état de la nation.

[Traduction]

C'est conscient de cela que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, de concert avec le ministère du Patrimoine canadien, a pris l'initiative d'instituer une semaine spéciale d'activités où les Canadiens peuvent ensemble célébrer leur engagement, en tant que compatriotes, leur fierté d'être Canadiens, de même que le patrimoine et l'avenir remarquables que nous partageons tous.

C'est seulement une façon très modeste d'exprimer ce sens de la collectivité canadienne. Pour que ce concept de collectivité se perpétue et prospère, il faudra l'aide et la collaboration de la famille canadienne tout entière, ainsi que des Canadiens de toutes les régions, de tous les âges et de tous les milieux. Nous ne devons jamais oublier que c'est seulement grâce à la participation des Canadiens et à l'inclusion de tous ceux et celles qui forment notre pays que cette nation pourra se développer, prospérer et s'épanouir.

[Français]

M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ): Madame la Présidente, le projet de loi C-110 est une profonde erreur. Non seulement il ne répond en rien aux attentes du Québec, mais au contraire, il rend impossible à toutes fins utiles quelque amendement constitutionnel futur. En effet, en distribuant des droits de veto à tout un chacun, il devient évident et inévitable que, à toute proposition d'amendement constitutionnel, il y aura toujours au moins un détenteur de ce droit de veto qui s'en prévaut pour bloquer toute telle proposition.

Ainsi, alors que le premier ministre a laissé miroiter à cette Chambre l'éventuelle inclusion d'une reconnaissance de la société distincte dans la Constitution, il distribue maintenant à tout vent un droit de veto qui rendra impossible dans les faits l'inclusion future d'amendements dans la Constitution. Si la situation

n'était pas si tragique, il serait permis d'en souligner le ridicule. Mais force nous est de constater que nous sommes en présence d'un symptôme qui repose sur un problème plus fondamental.

• (1550)

En effet, quand des provinces et des nations autochtones insistent pour avoir chacune un droit de veto sur tout amendement constitutionnel, c'est de deux choses l'une: ou bien toutes les parties sont tellement satisfaites de la présente Constitution qu'elles veulent s'assurer mutuellement de leur intention de ne jamais la changer; ou bien encore, les parties manifestent une méfiance considérable à l'égard du système fédéral. Vous comprendrez que poser cette question est, hélas, y répondre.

La présente Constitution canadienne ne répond pas aux réalités économiques, sociales et culturelles actuelles de l'ensemble canadien. Le profond malaise constitutionnel que vivent nos sociétés actuellement est à la source de multiples conséquences dans notre vie de tous les jours par le jeu à la fois de la capacité législative combinée au pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

C'est ainsi que s'est accumulé un déficit épouvantable, que des politiques d'emploi ont été et sont toujours formulées de façon centralisée, sans égard véritable pour les acteurs provinciaux et que le spectre de normes nationales déconnectées des réalités régionales n'annonce que le chaos institutionnalisé.

À cet égard, le désir du gouvernement du Québec d'établir un nouveau partenariat avec le reste du Canada offrait et offre toujours une voie privilégiée d'enclencher pour le XXI^e siècle un processus de modernisation des rapports et de solidarité entre les populations habitant l'espace économique canadien. Il est malheureux que l'entêtement des forces fédéralistes traditionnelles déforme le projet québécois au point de le réduire à l'opposé de ce qu'il est vraiment.

[Traduction]

Même le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration n'a pas pu résister, il y a quelques minutes, à faire exactement la même chose. Ce ministre et le gouvernement doivent se rendre compte que, si la majorité des Québécois ont voté non au dernier référendum, c'était dans l'espoir que le premier ministre tienne ses promesses.

Le projet de loi dont la Chambre est maintenant saisie ne correspond pas à nos désirs et à nos besoins. Donc, personne ne devrait être surpris si, en temps opportun, ceux qui ont voté non souhaitent revoir la décision dans le cadre d'un autre référendum démocratique.

Compte tenu de cela, c'est très malheureux que le Parti réformiste propose d'employer les grands moyens légaux pour contrer la volonté légitime des Québécois de reconstruire leur avenir par la voie démocratique. En outre, c'est très malheureux que le Parti réformiste ait déclaré que, si les Québécois votaient en faveur de la souveraineté, il faudrait envoyer les forces armées pour les empêcher de la réaliser. Même le premier ministre a laissé savoir qu'il s'opposerait au bon déroulement de ce processus démocratique. C'est de l'intolérance et c'est inacceptable dans un pays démocratique.